

Département de Mayotte
Communauté des Communes du Centre-Ouest

**EXTRAIT DE LA DELIBERATION N° 40 DU 02 SEPTEMBRE 2017 PORTANT
ANNULATION ET REMPLACEMENT DE LA DELIBERATION 29/2017 DU
03/06/2017**

Nombre

De conseillers en exercice : 38

De Présents : 6

De Votants : 6

NOTA – Le Président certifie que le compte rendu de cette délibération sera affiché à la porte de la CCCO le 02/09/2017 et que la convocation du conseil avait été faite le 31/08/2017 suivant les articles L. 2121-11 et -12 et L.2121-12 alinéas 3 et 4 du CGCT.

Présents :

ANTOYISSA Zainoudine, ATTOUMANI Issoufi, HAROUNA Zaidani, MADI Said, YOUSOUFOU Soulaïmana, ABDOU-MADI Sandati,

Absents :

AHMED Fatima, ALI Fatima, ALI-MALOU ASSANI Assani, BACAR Inchatî Soilihi, CHANFI Dahabia, HADIDAR Mohamed El-amine, KAMARDINE Mansour, MADI MARI Moissoukari, MAHAMOUDOU Laouia, MASSIALA Sadanati, MIKIDADI Madihali, MROIVILI Amina Moilim, MVOULANA Chakila Laila, SAID Mohamed, SAINDOU Dhoirifia, AHMED Aida, DOUKAINI Kamaria, MADI ASSANI Binti, HAROUNA Attoumani, ANTOINE Ibrahim Salim, ABDOU COLO Nassuhati, AHMED-COMBO Ali, ABDOU Mikidachi, BAMANA Anchya, HAMADA Dahalane Patrick, HAMIDOU Mouhamadi Ali, IBRAHIMA SAID Maanrifa, MAHADI Salima, MAHAMOUD Hadhurina Souffiani, MATTOIR Abdullah, MROIVILI Mouhamadi Moindjié, ABDALLAH Said.

Le conseil communautaire de la CCCO s'est réuni le samedi 2 septembre 2017 à 9 heures 30 minutes dans la salle des délibérations de la mairie de Tsingoni, sur convocation en date du 31 août 2017 adressée par Monsieur Zainoudine ANTOYISSA, Président.

Il a été procédé, conformément à l'article L 121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, Madame **ABDOU-MADI Sandati**, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le président expose

Dans le cadre de l'élaboration des Plans de Prévention des Risques Naturels, les communes de l'intercommunalité qui le souhaitent peuvent faire réaliser sur des secteurs précis représentant des enjeux stratégiques (de l'ordre de quelques hectares) des études complémentaires de précision de l'aléa inondation et/ou mouvement de terrain par un bureau d'études spécialisé. Ces études devront s'appuyer, à l'échelle des projets envisagés et des bassins de risque associés, sur une amélioration des connaissances au travers notamment de visites de terrain,



d'investigations géotechniques et/ou topographiques et/ou de modélisations hydrauliques. Ces études ne garantissent pas que le résultat final aboutira à une modification favorable de l'aléa mais permettent la précision de la caractérisation de l'aléa et donc l'avancée du projet ciblé sur le site

Après recensement auprès des communes (et suite aux retours des communes intéressés), et suite à la consultation des maitrise d'ouvrage externes (Vice-Rectorat, DEAL...), la communauté des communes du centre-ouest propose les sites suivants :

Description	MOA	Lieux	Aléas ciblés	
			Type	Intensité actuelle
Lotissement Sohoa	Mairie	Chiconi	Ruissellement urbain	Moyen
			Inondation par débordement cours d'eau	Fort
Lotissement Ourini	Mairie	Chiconi	Ruissellement urbain	Moyen
			Inondation par débordement cours d'eau	Fort
Lycée du Nord à Chembenyoumba.	VR	Mtsangamouji	Inondation par débordement cours d'eau	Fort
			Mouvement de terrain	Moyen
Lycée du Nord à Combani / Archives Départementales et Centre Régional de Recherche et de Documentation Scientifique	VR - CD	Tsingoni	Mouvement de terrain	Moyen
Internat du lycée Professionnel Agricole de Coconi.	LPA	Ouangani	Mouvement de terrain	Moyen
Collège de Sada	VR	Sada	Mouvement de terrain	Moyen et fort
			Inondation par débordement cours d'eau	Fort

Le plan de financement est estimé suit :



Étude	Dépense	Recette		
Lotissement Sohoa	5 000 €	CPER	4 000 €	80%
		CCCO	1 000 €	20%
Lotissement Ourini	5 000 €	CPER	4 000 €	80%
		CCCO	1 000 €	20%
Lycée du Nord à Chembenyoumba.	19 050 €	CPER	15 240 €	80%
		Vice-Rectorat	3 810 €	20%
Lycée du Nord à Combani / Archives Départementales et Centre Régional de Recherche et de Documentation Scientifique	6 970 €	CPER	5 576 €	80%
		Vice-Rectorat	1 394 €	20%
Internat du lycée Professionnel Agricole de Coconi.	9 170 €	CPER	7 336 €	80%
		Préfecture	1 834 €	20%
Collège de Sada	23 100 €	CPER	18 480 €	80%
		Vice-Rectorat	4 620 €	20%
Total études précisions PPRN	68 290 €	Demande CPER	54 632 €	80%
		CCCO	2 000 €	3%
		Préfecture (LPA)	1 834 €	3%
		Vice-Rectorat	9 824 €	14%
		Total	68 290 €	100%
Imprévus, publication, divers	11 710 €	CPER	9 368 €	80%
		CCCO	2 342 €	20%
Total projet	80 000 €	Demande CPER	64 000 €	80%
		CCCO	4 342 €	5%
		Préfecture (LPA)	1 834 €	2%
		Vice-Rectorat	9 824 €	12%
		Total	80 000 €	100%



Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

- 1) De Valider le projet d'amélioration de la connaissance des aléas sur les sites,
- 2) D'autoriser le Président à solliciter auprès :
 - de la Préfecture une subvention d'un montant de 64 000 € dans le cadre de l'appel à projets CPER,
 - du Lycée Polyvalent Agricole de Coconi une subvention d'un montant de 1 834€
 - et du Vice-Rectorat de Mayotte une subvention d'un montant de 9 824€ pour tous les sites, pouvant être traités de manière indépendante.
- 3) Et d'autoriser le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de la présente délibération.

Le président certifie que le compte-rendu de la séance sera affiché à la CCCO.

Fait et délibéré, le 02 septembre 2017

Pour extrait conforme,
Le président

Le Président
de la CC Centre-Ouest,
M. Zaïnoudine ANTOVIS

